

Commission interparlementaire de la Haute École Arc

Rapport d'activités 2021

Séances de la CIC

Malgré les restrictions sanitaires, la CIC HE-Arc s'est réunie à trois reprises en 2021. Ces trois séances ont eu lieu le 5 février en visioconférence, le 1^{er} juillet et le 28 octobre à Delémont.

Suite aux élections cantonales d'octobre 2020 dans le Jura, la délégation de ce canton est quelque peu modifiée en 2021. Du côté de Neuchâtel, les élections cantonales ont eu lieu en avril 2021 ce qui a eu pour effet un fort renouvellement de la délégation de ce canton dès la séance du 1^{er} juillet 2021. Les compositions des délégations se trouvent en fin de rapport.

Durant ces trois séances, en renvoyant aux PV qui s'y rapportent pour les détails, la CIC a traité des objets suivants :

Plan d'intentions liées au contrat de prestations 2021-2024 de la HE-Arc : réponses aux questions des délégations

La CIC a évoqué ce dossier lors de ses deux séances en 2020. En 2021, faisant suite à la consultation lancée à ce sujet auprès des délégations cantonales, quelques compléments au rapport de consultation ont été donnés par Mme Bachelard, Directrice générale et M. Folzer, Responsable de la qualité et des relations internationales. À signaler en particulier :

- la mise en place avec la BFH d'échanges bilingues (semestre en immersion) qui pourraient se concrétiser entre des étudiant·es de Delémont et Bâle mais aussi de Neuchâtel et Berne ;
- les stages de six mois à inscrire dans le cursus ingénierie ;
- le travail de déploiement en matière d'égalité des genres, relevé positivement par les délégations dans leurs retours ;
- le projet de création d'une filière Bachelor en physiothérapie a suscité des interrogations. La faisabilité de la filière est confirmée par une étude statistique établie par la HE-Arc, présentée lors de la précédente séance de la CIC, montrant qu'un tiers des étudiant·es de la région la quittent, dont une part importante dans ce cursus.

Une consultation auprès des délégations cantonales, relative au contrat de prestations 2022-2024 entre la HE-Arc et les cantons BEJUNE, a été lancée avec délai de réponse au 30 novembre 2021. Cet objet sera à nouveau évoqué en 2022.

Budget HE-ARC 2021

Mme Yang-Kim, Responsable des finances HE-Arc, a présenté le Budget 2021 de la HE-Arc.

Les très complexes principes du modèle de financement ont été rappelés. Celui-ci, tout comme le plan financier de la HES-SO 2021-2024 font l'objet de discussions entre le Rectorat et le collège des chefs de services cantonaux. Le budget 2021 intègre des ajustements importants, notamment au niveau des enveloppes allouées à la HE-Arc. Les chiffres sont arrêtés pour 2021, mais restent à discuter pour les années suivantes.

Les nombreux changements de paramètres s'effectuant dans un système fermé, les variantes choisies ont pour effet de favoriser certaines écoles tout en en défavorisant d'autres.

En renvoyant au PV de la séance du 5 février pour davantage de détails, relevons tout de même que la réserve d'atténuation risque de ne pas être suffisante en fonction du résultat de l'exercice 2020. Un soutien complémentaire pourrait alors être demandé aux cantons.

Comptes HE-ARC 2020

Mme Yang-Kim, Responsable des finances HE-Arc, a apporté les informations suivantes relatives aux comptes 2020 :

Les comptes d'exploitation montrent un résultat d'exploitation meilleur que prévu au budget de 1,2 million de CHF, suite aux effets conjugués des activités de Ra&D et fonds de tiers favorables, et aux charges contenues et moins importantes de certaines dépenses, telles que des recrutements différés et des annulations d'événements. Ce résultat positif a permis, avec l'accord du COSTRA, de réalimenter les fonds/réserves internes de la façon suivante :

- Fonds de perfectionnement du personnel : CHF 40'000.- ;
- Fonds de soutien aux publications : CHF 20'000.- ;
- Fonds d'impulsions en matière Ra&D régionale : CHF 390'000.- ;
- Réserve d'atténuation : CHF 539'302.-.

Le tableau relatif aux contributions cantonales, dont le montant a été stable en 2017-2020, montre le respect scrupuleux du budget prévu, et un écart des indemnités relatif à la diminution du nombre d'étudiant·es du domaine Santé. On peut noter sur le tableau de répartition des contributions le respect de la clé de répartition 60/20/20 pour Neuchâtel, Jura et Berne.

Présentation de la filière Conservation-restauration

M. Bertholon, Responsable de la filière Conservation-restauration, a présenté les activités de sa filière lors de la séance de la CIC du 1^{er} juillet. Autant dire d'emblée que cette intervention a été grandement appréciée par l'ensemble des membres.

M. Bertholon a mis l'accent sur deux thématiques.

a) 1400^{ème} anniversaire de Saint Ursanne 2019-2020

La filière Conservation-restauration a eu la chance d'être associée à la préparation des manifestations organisées autour de l'anniversaire de la mort de Saint Ursanne, dès le début du projet.

Les étudiant·es de Bachelor ont également été impliqué·es dans la conservation préventive des objets afin d'éviter toute dégradation physique, en effectuant notamment une étude climatique des lieux d'exposition pressentis dans la collégiale.

Ce projet touche à sa fin, et certains objets sont repartis de la HE-Arc quelques semaines avant la séance, après une restauration complète qui a permis de leur rendre leur apparence d'origine.

b) Projet de recherche Interreg « MetalPat »

Le projet MetalPat consiste à créer et améliorer un outil au service des professionnel·les de la conservation-restauration, permettant d'établir un diagnostic de l'état de la matière et de déterminer si un objet métallique va continuer à se dégrader ou s'il peut être considéré comme stable.

MetalPat s'inscrit dans une suite de projets similaires, avec la particularité d'être interrégional. Il est mené principalement par la filière Conservation-restauration de la HE-Arc, en partenariat avec des laboratoires français avec lesquels sont établies des relations de longue date.

Présentation du domaine Santé – enjeux et perspectives

La CIC s'est régulièrement préoccupée de la nomination à la tête de la Direction du domaine Santé. L'intérim assuré par la Directrice générale, Mme Bachelard, est à relever, tant l'engagement qu'impliquent les deux fonctions qu'elle occupe depuis deux ans est particulièrement important.

Au début de l'année 2021, le COSTRA a nommé à ce poste Mme Anne-Françoise Loup. Mme Loup, ergothérapeute de profession, a également travaillé en soins palliatifs, gériatriques et pédiatriques, dans les cantons de Vaud puis de Neuchâtel. Sa carrière l'a amenée à assurer la gestion d'équipes, de tailles différentes, notamment au CHUV, puis à NOMAD à Neuchâtel.

La CIC a eu le plaisir de l'accueillir lors de sa séance du 28 octobre, durant laquelle Mme loup a présenté les enjeux stratégiques du domaine Santé à l'horizon de 2030. Les efforts seront particulièrement concentrés sur la filière Physiothérapie, la filière Soins infirmiers, la formation continue, le développement de la recherche appliquée et développement (Ra&D) et le développement institutionnel.

Application du certificat Covid à la HE-Arc

Cet élément, déjà discuté en 2020, est précisé par M. Béguin, secrétaire général de la HE-Arc, pour donner suite aux décisions du Conseil fédéral du 8 septembre 2021. Les règles d'application de l'obligation du certificat Covid à la HE- Arc pour les cours théoriques en mode présentiel sont présentées à la CIC.

Les cours théoriques en classe peuvent dès lors être suivis par les étudiant·es en possession d'un certificat Covid, ou être suivis à distance. Avec l'expérience développée depuis mars 2020, ce mode hybride (présentiel / distanciel) fonctionne plutôt bien.

Les étudiant·es des laboratoires pratiques ont été autorisé·es à participer sans certificat Covid pendant environ un mois, avec obligation du port du masque et respect des distances. Désormais, le certificat Covid y a été rendu obligatoire également, tout en organisant des tests sur site en collaboration avec la ligue pulmonaire à Neuchâtel et avec la pharmacie Cattin à Delémont.

L'obligation du certificat Covid n'est pas imposée aux employé·es. Le télétravail est autorisé de façon mesurée, dans le but d'assurer des prestations de qualité et d'éviter des inégalités entre les membres du personnel, certaines fonctions ne permettant pas le télétravail. Ces règles sont appliquées avec souplesse et pragmatisme.

Relations entre la HE-Arc et la HES-SO

En 2021, les relations entre les deux institutions sont bonnes, bien que certaines tensions existent dans un modèle de répartition des ressources qui présente le défaut majeur de pousser toutes les écoles à défendre leurs propres intérêts. L'organisation tricantonale de la HE-Arc complexifie davantage encore la défense de ses intérêts.

Le Rectorat de la HES-SO, par sa tendance à vouloir piloter tous les processus de façon centralisée crée également des champs de tensions, ce qui n'est pas propre à la HE-Arc en particulier.

Les résultats de l'audit sur le Rectorat de la HES-SO n'ont pas été portés à la connaissance de la HE-Arc au moment de la séance d'octobre 2021. Le secret qui entoure ce dossier surprend les membres de la CIC. Il est à noter que les résultats de l'audit ont été portés à la connaissance des député·es et de la HE-Arc tardivement en fin d'année.

Les tensions existent aussi dans la difficulté à défendre la région et la HE-Arc, avec des dossiers volumineux qui sont parfois transmis très tardivement par la HES-SO. La HE-Arc a le sentiment d'être peu entendue.

Les hautes écoles qui composent la HES-SO peinent à se coaliser pour défendre des intérêts communs en matière de formation. Le système des vases communicants financiers fait que les ressources obtenues par une école sont soustraites à une autre. Le système crée de fait des antagonismes entre les institutions plutôt que de développer des synergies, ou du moins des collaborations.

La CIC continuera de suivre ce dossier régulièrement lors de ses séances en 2022.

Pour la Commission interparlementaire de la Haute Ecole Arc :



Rémy Meury, Président 2020-2021 - Delémont, le 14 janvier 2022

Informations concernant le fonctionnement et l'organisation de la CIC HE-Arc pour les années 2021 à 2023.

Composition des délégations cantonales en 2021

NEUCHÂTEL

Monsieur le député Michaël BERLY [POP], jusqu'au 05.02.2021
Madame la députée Annie CLERC-BIRAMBEAU [PSN]
Monsieur le député Jean-Claude GUYOT [PLR], vice-président, jusqu'au 05.02.2021
Madame la députée Adriana IOSET [POP], dès le 01.07.2021
Madame la députée Brigitte LEITENBERG [PVL], vice-présidente, dès le 01.07.2021
Madame la députée Brigitte NEUHAUS [LV], jusqu'au 05.02.2021
Madame la députée Diane SKARTSOUNIS [LV], dès le 01.07.2021
Monsieur le député Julien SPACIO [PLR], jusqu'au 05.02.2021
Madame la députée Sloane STUDER [PLRN], dès le 01.07.2021

JURA

Madame la députée Florence CHAIGNAT [PSJ], dès le 05.02.2021
Monsieur le député Pierre CHETELAT [PLR], dès le 05.02.2021
Monsieur le député Gauthier CORBAT [PDC], dès le 05.02.2021
Monsieur le député Vincent ESCHMANN [PDC]
Monsieur le député Rémy MEURY [CS-POP], président

BERNE

Madame la députée Moussia DE WATTEVILLE [LV]
Monsieur le député Peter GASSER [PSA] vice-président
Madame la députée Anne-Caroline GRABER [UDC]
Madame la députée Virginie HEYER [PLR]
Monsieur le député Samuel KRÄHENBÜHL [UDC]

Désignations à la présidence et aux deux vice-présidences de la CIC pour 2022 et 2023

Président : M. Peter Gasser (BE)
1^{ère} vice-présidente : Mme Brigitte Leitenberg (NE)
2^e vice-président : M. Rémy Meury (JU)

Des élections cantonales auront lieu au printemps dans le canton de Berne. Si Peter Gasser ne devait pas être réélu, la présidence de la CIC devra, en principe, être assumée par un-e autre représentant-e de la délégation bernoise jusqu'à fin 2023.

Dates des séances de la CIC en 2022

Les dates des séances de Commission interparlementaire 2022 sont agendées comme suit :

Jeudi 3 février à Neuchâtel, 8h45 - 10h15 HE-Arc - 10h30 - 12h HEP-BEJUNE

Jeudi 30 juin à Delémont, 8h45 - 10h15 HEP-BEJUNE - 10h30 - 12h HE-Arc

Vendredi 4 novembre à Neuchâtel, 8h45 - 10h15 HE-Arc - 10h30 - 12h HEP-BEJUNE.